

NOUVEAUTÉ POUR L'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX CONCOURS DE GARDIEN DE LA PAIX 2020

La Police nationale recrute plus de 3 000 gardiens de la paix dès le 15 mai 2020 sur l'ensemble du territoire.

Pour la première fois cette année, ces emplois s'ouvrent à de nouveaux profils avec la création d'un concours interne de gardien de la paix ouvert aux agents de catégorie C de la fonction publique (fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics qui en dépendent, y compris la fonction publique hospitalière, aux militaires et aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale). Les agents de la catégorie B pourront aussi concourir par le biais du détachement.

Parallèlement à ce nouveau concours, **les concours externes et internes** (réservés aux cadets de la République, adjoints de sécurité et gendarmes adjoints volontaires) **à affectation nationale ou à affectation Ile-de-France sont également ouverts.**

LES DATES CLÉS DU CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS :

- Inscriptions (en ligne ou sur dossier de candidature) au 15 mai au 24 juillet 2020
- Épreuves d'admissibilité le 22 septembre 2020
- Épreuves de pré-admission du 23 novembre 2020 au 15 janvier 2021
- Épreuves d'admission du 15 février au 30 avril 2021
- Résultats le 13 mai 2021

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

- sites internet dédiés au recrutement : lapolice.nationalerecrute.fr ou devenirpolicier.fr
- numéro vert d'information sur les métiers et recrutements de la Police nationale 0 800 22 0 800 (appel gratuit depuis un poste fixe) ouvert la semaine de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
- plateforme **Objectifpolice** où les policiers répondent directement aux questions des internautes : www.lapolice.nationalerecrute.fr/Objectif-Police
- rencontre avec les délégués recrutement :
 - > www.lapolice.nationalerecrute.fr/Contact/Coordonnees-des-services-de-recrutement
 - > www.lapolice.nationalerecrute.fr/Contact/Les-rendez-vous-recrutement

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CES CONCOURS :

- les conditions d'accès : www.lapolice.nationalerecrute.fr/Concours-et-selections/Gardien-de-la-paix/Conditions-d-acces
- les épreuves : www.lapolice.nationalerecrute.fr/Concours-et-selections/Gardien-de-la-paix/Epreuves
- les annales : www.lapolice.nationalerecrute.fr/Concours-et-selections/Gardien-de-la-paix/Annales
- les inscriptions : www.lapolice.nationalerecrute.fr/Concours-et-selections/Gardien-de-la-paix/Inscriptions-gardien

CONTACT PRESSE :

Service d'information et de communication de la Police nationale
Tél. : 01 40 07 60 70 - E-mail : sicopmedia@interieur.gouv.fr